



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Var

Commune : Ramatuelle

Autres communes :

R500

Appellation : Phare du Cap Camarat

Monument(s)

Appellation : Phare du Cap Camarat

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 19/09/2012

Étendue de la protection : Le phare en totalité ; les façades et toitures des deux logements ; le mur de clôture et le portail d'entrée.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.